



PARLONS-RADIOPROTECTION

Régime de travail Radiologique : RTR

Qu'est-ce que c'est ?

Le RTR est obligatoire pour toute entrée en zone contrôlée. Lors d'une intervention, le chargé de travaux doit :

- Prendre connaissance du RTR et le signer,
- Remettre à chaque intervenant la fiche individuelle,
- Informer ses intervenants des conditions radiologiques de l'activité,
- S'adapter aux exigences pour la mesure et la traçabilité du DED.

Que doit faire le chargé de travaux ?

1. Le chargé de travaux prend connaissance du RTR et le signe

Régime délivré à :

Nbre du chargé de travaux:

Service/entreprise:

Visa:

Date:

Fiche individuelle à présenter en entrée de zone

Visite au RTR: 17/03/2013

Activité: 2 RCV 377 VP-VISITE INTERNE AC

Objet: 2 RCV 377 VP-VISITE INTERNE ACTION

Projet: 2 V20 19 2005

Tranche: 2 Local: 2 RB0005

Objet d'entry (N): 2 RCV 377 VP

N°IZ: 2702028 1 (Coût de travail: 512)

— Visiteur prévenu —

CED prévue de travail: 10 500 mSv/h

Dose individuelle: 10 500 mSv/h

Dose ind moy annuelle: 10 500 mSv/h

Dose ind moy par jour: 10 500 mSv/h

2. Il remet la fiche individuelle à chaque intervenant

3. Il mesure les conditions radiologiques de l'activité et informe chaque intervenant

4. Il contrôle ou met en œuvre les actions RP et les coche une fois qu'elles sont effectives

INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES

1. Au poste de travail: 2 mSv/h

2. Dose collective prévisible: 2 HmSv

3. Si les mesures complémentaires sont insuffisantes: 2 3750 HmSv

4. Consommation en bombe de chantier: 2 400 litres

5. SUSPENDRE l'activité EN CAS de mesures complémentaires

6. PREVENIR la hiérarchie et le Chef de chantier

7. ARRÊTER l'activité PREVENIR la hiérarchie et le Chef de chantier

5. Il assure aussi le suivi et le respect des seuils de suspension et d'arrêt

Exigences et traçabilité des mesures de DED :

Activité à poste unique:

- La mesure du DED est réalisée en début d'activité, et reportée sur le RTR, et à chaque changement de poste elle est relevée sur un suivi.

RTR regroupant plusieurs activités :

- Le DED du RTR doit correspondre au DED max prévu pour l'ensemble des activités

- Le DED doit être mesuré à chaque prise de poste et la valeur maximale doit être reportée.

Activité itinérante (rondes, visites etc..) :

- Le DED du RTR doit correspondre au DED max prévu au cours de l'activité

- Les intervenants doivent contrôler en temps réel leur DED

- Le DED relevé sur le RTR est le DED max.

Pour aller plus loin :
D5120SRMNTS100020 : Optimisation de la radioprotection

6. Il a aussi pour mission de noter les éléments intéressants pour le REX

	Rédacteur	Contrôleur	Service SRM
Nom	A. MORNET	M. MERLE	RP_25
Visa			28/03/2013

